

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

**Délégué(e) du préfet dans les quartiers de la politique de la ville :
Goutte d'Or dans le 18^e et la partie du Grand Belleville située
dans le 10^e**

Catégorie statutaire / Corps

A

Groupe RIFSEEP

Domaine(s) fonctionnel(s)

Élaboration et pilotage des politiques publiques

- EFR-CAIOM
- EFR-Permanent
- CAIOM-Tremplin
- Emploi-fonctionnel de la
filiale technique, sociale
ou SIC

Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type

Chargé(e) de la coordination des actions des services de l'Etat dans les
quartiers .Assurer la présence de l'État dans les quartiers prioritaires, en
lien avec les partenaires des contrats de ville. **FP2EPP11**

Poste substitué

Le poste est-il ouvert aux contractuels ? Oui Non

**Sur le fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le
recrutement sur contrat :**

<input type="checkbox"/> 1° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 bis	<input type="checkbox"/> Article 6 sexies
<input checked="" type="checkbox"/> 2° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 quater	<input type="checkbox"/> Article 7 bis
<input type="checkbox"/> Article 6	<input type="checkbox"/> Article 6 quinquies	

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture de la région d'Île de France, Préfecture de Paris - 5, rue Leblanc - Paris 15^{ème}

Cabinet/Service de la coordination des affaires parisiennes/bureau des délégués du Préfet

Accès : métro ligne 8 : « Balard » ou « Lourmel » ou RER C station « Pont du Garigliano »

La préfecture dispose d'un parking sécurisé pour stationner un véhicule ou un vélo.

**L'exercice des missions requiert une présence dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) la majeure partie du
temps.**

Vos activités principales

Le(a) délégué(e) du préfet contribue à la cohérence des actions du droit commun dans le(s) quartier(s) de la politique de la ville ainsi qu'à la définition et au suivi des moyens spécifiques mis en œuvre au titre de la politique de la ville.

Il (elle) assure la présence de l'État dans sa mission interministérielle. Il(elle) est l'interlocuteur quotidien des acteurs et des partenaires locaux du contrat de ville : élus, équipes de développement local relevant des mairies d'arrondissements, bailleurs, acteurs associatifs)... Il (elle) contribue, anime et suit le (s) projet(s) de territoire articulés au Contrat de ville Parisien.

De manière générale, le(a) délégué(e) du préfet a pour mission notamment :

- de coordonner le suivi des politiques de l'Etat mises en œuvre dans les quartiers de la politique de la ville, en lien avec les politiques de droit commun déjà déployées ou dont le déploiement serait pertinent ;
- de suivre la mise en place et la mise à jour d'indicateurs sur la réalisation effective des actions en faveur des habitants du quartier;
- de contribuer au sein des services de l'État, en lien avec les partenaires territoriaux à la préparation de la programmation annuelle : appels à projets au titre du BOP 147, instruction des dossiers déposés par les associations dans le cadre de cet appel à projets ainsi qu'au fil de l'eau ;
- d'assurer la représentation du préfet dans les différents dispositifs d'animation locale mis en place,
- de suivre, préparer ou rendre compte des projets de rénovation urbaine, en veillant à leur cohérence avec les différents dispositifs et mesures de la politique de la ville, en lien avec les délégués des sites concernés.

-Assurer la mise en œuvre d'une transversalité avec d'autres instances de pilotage sur sa thématique

Le (a) délégué(e) du préfet devra établir des relations de confiance suivies avec ses interlocuteurs politiques et techniques habituels soit:

- les services déconcentrés de l'Etat et services implantés dans le quartier,
- les élus des mairies d'arrondissements et les chefs de projet ; ainsi que des services territorialisés des différents collectivités locales ou autres organismes publics (services sociaux, antennes CAF, éducation nationale, pôle emploi, France Services...);
- les associations présentes sur le quartier et les opérateurs des programmes d'action du projet de territoire, en particulier les opérateurs du développement économique et de l'emploi,
- les acteurs économiques et sociaux, au premier rang desquels les bailleurs sociaux, les associations de commerçants ou de chefs d'entreprise ;

Afin d'assurer au mieux la mise en œuvre de ses attributions, le(a) délégué(e) du préfet,

- il(elle) sera associé(e) aux décisions concernant la mise en œuvre de la politique de la ville dans le département aux côtés des chefs de service ;
- il(elle) aura une place dans les manifestations publiques relatives à la politique de la ville.

En conséquence, il sera recommandé de :

- disposer d'une expérience des services déconcentrés de l'Etat,
- disposer d'une bonne connaissance des mesures de la politique de la ville, politiques urbaines, de l'emploi, de l'insertion et du développement économique, des procédures administratives et financières,
- savoir faire preuve de capacité d'écoute, d'analyse et d'initiatives
- être disponible, pro-actif et force de propositions, avoir l'esprit d'équipe

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Demande une présence régulière sur le terrain et des comptes rendus réguliers de la situation locale et du contexte des territoires des quartiers dont il (elle) a la charge.

Chaque Délégué(e) du préfet parisien suit une ou plusieurs thématiques transversales communes à l'ensemble du bureau attribuée suivant les besoins recensés et la complémentarité avec les autres membres du bureau.

En l'occurrence, le(a) délégué(e) est en charge des thématiques laïcité et prévention de la délinquance-radicalisation, en plus du suivi des 2 QPV attribués.

Le poste de délégué du préfet est occupé par le biais d'une convention de mise à disposition de 3 ans pour les fonctionnaires d'Etat, ou par voie de détachement (rémunération assurée par la préfecture sur la base d'un poste classé en groupe RIFSEEP 2) ou en CDD de 3 ans (renouvelable) pour les contractuels.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Compétences juridiques <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir appliquer la réglementation <i>/ niveau pratique - requis</i>	Avoir le sens des relations humaines <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Avoir des compétences budgétaires et comptables <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir travailler en équipe <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	S'avoir s'exprimer oralement <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Connaissance technique au choix choix liste choix liste	Avoir l'esprit de synthèse <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir communiquer <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Connaissance technique au choix choix liste choix liste	Savoir négocier <i>/ niveau maîtrise - à acquérir</i>	Savoir s'adapter <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Connaissance technique au choix choix liste choix liste	Savoir s'organiser <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	choix liste choix liste choix liste
Connaissance technique au choix choix liste choix liste	Savoir-faire au choix choix liste requis	choix liste choix liste choix liste
Autres :		

Votre environnement professionnel

- **Activités du service**

L'équipe du bureau des délégués du préfet, qui comprend 7 agents, est chargée :

- d'animer et coordonner les projets de l'État et des collectivités locales dans le cadre des politiques contractuelles,
- de mobiliser les services déconcentrés de l'État sur les quartiers politiques de la ville (QPV et QVA),
- de mettre en œuvre et gérer les programmes financés par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) en liaison étroite avec le bureau de la politique de la ville qui en assure le suivi budgétaire
- d'animer, mettre en place et évaluer les politiques territoriales, notamment dans le cadre du contrat de ville, en lien avec les équipes de développement local et les services déconcentrés de l'Etat.

- **Composition et effectifs du service**

6 délégués du Préfet et 1 coordinateur

- **Liaisons hiérarchiques**

- Madame la Préfète, directrice de cabinet
- M. le sous-préfet, directeur de cabinet adjoint
- M le chef du service de coordination des affaires parisiennes
- M. le coordinateur des délégués du préfet

- **Liaisons fonctionnelles**

Le bureau de la politique de la ville, les services de la ville de Paris, les services déconcentrés de l'État, le Rectorat, les responsables d'associations.

Durée attendue sur le poste : 3 ans (durée de la convention de mise à disposition)

Vos perspectives :

Ce poste permet d'acquérir et développer une capacité à piloter les politiques publiques sur le terrain en collaboration avec le monde associatif ainsi que la capacité à développer des projets en partenariat. Il apporte une expérience solide pour évoluer dans le domaine fonctionnel « élaboration et pilotage des politiques publiques ».

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

CV + lettre de motivation

Qui contacter ?

Mme Magali CHARBONNEAU – Préfète, directrice de cabinet -
magali.charbonneau@paris.gouv.fr

M Christophe AUMONIER, sous-préfet, directeur de cabinet adjoint -
christophe.aumonier@paris.gouv.fr

M Alain PEU, chef de service de coordination des affaires parisiennes– alain.peu@paris.gouv.fr

Date limite de dépôt des candidatures :

Date de mise à jour de la fiche de poste (06/05/2021)